



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>24907</b>	De <b>M. Raphaël Gauvain</b> ( La République en Marche - Saône-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale et jeunesse
<b>Rubrique</b> >examens, concours et diplômes	<b>Tête d'analyse</b> >Service numérique diplôme-gouv.fr	<b>Analyse</b> > Service numérique diplôme-gouv.fr.
Question publiée au JO le : <b>03/12/2019</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de signalement : <b>11/02/2020</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Raphaël Gauvain attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le service numérique « diplôme.gouv.fr » a été lancé au printemps 2019, et permet dorénavant à chaque citoyen de télécharger en ligne les diplômes obtenus. Il semble toutefois que ce service ne soit pas complètement opérationnel. Notamment, il lui demande des précisions sur le calendrier et la date à laquelle la totalité des diplômes de l'enseignement supérieur ainsi collectés seront disponibles, permettant dès lors à des opérateurs privés de proposer des services complémentaires.